

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 26 février 2015 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Denis Coderre, président
M. Marc Demers, vice-président

M. Stéphane Boyer	Mme Manon Gauthier
M. Pierre Charron	Mme Andrée Hénault
Mme Catherine Clément-Talbot	M. Paul Larocque
M. Martin Damphousse	M. Jean Martel
M. Claude Dauphin	M. Lionel Perez
M. Gilles Deguire	M. Guy Pilon
M. Alain Dépatie	M. Jean-Marc Robitaille
Mme Chantal Deschamps	Mme Chantal Rouleau
M. Pierre Desrochers	M. Philippe Roy
M. Alan DeSousa	M. Aref Salem
M. Gilbert Dumas	Mme Caroline St-Hilaire
M. Normand Dyotte	M. Peter F. Trent
M. Bernard Gagnon	

N'A PU ASSISTER

Mme Marie Cinq-Mars*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 19 février 2015 et l'avis public a été donné le 23 février 2015.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 15.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.



CC15-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Deguire

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour pour la présente assemblée en ajoutant le point 6.5 concernant la répartition de la taxe sur l'essence pour 2012 et 2013 et le point 6.6. concernant une nomination à l'Agence métropolitaine de transport.

CC15-002 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LE 27 NOVEMBRE 2014 ET LE 15 JANVIER 2015

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Desrochers

APPUYÉ PAR : M. Claude Dauphin

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire tenues le 27 novembre 2014 et de la séance extraordinaire tenue le 15 janvier 2015.

CC15-003 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA CONCEPTION DES AIRES TOD

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Normand Dyotte

Il est résolu de modifier les modalités de financement établies au *Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD* de la Communauté en remplaçant le document énonçant ce programme joint à la résolution numéro CC13-012 par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC15-004 PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015-2020

PROPOSÉ PAR : M. Martin Damphousse

APPUYÉ PAR : M. Stéphane Boyer

Il est résolu

D'adopter le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et de le soumettre à une consultation publique devant être complétée au plus tard le 30 septembre 2015 ;



CC15-004
suite

De désigner comme membres de la commission de consultation publique les personnes suivantes :

- M. Roger Lanoue, président de Roger Lanoue Conseil, à titre de représentant du milieu des affaires ;
- Mme Danielle Casara, présidente du Conseil régional de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, région du Montréal métropolitain, à titre de représentante du milieu syndical ;
- Mme Édith Cyr, présidente du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, à titre de représentante du milieu socio-communautaire ;
- M. Michel Séguin, conseiller en environnement et communauté, à titre de représentant des groupes de protection de l'environnement ;

De désigner M. Roger Lanoue pour agir à titre de président de la commission ;

De donner mandat à cette commission de tenir la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020, conformément aux dispositions des articles 53.12 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), et de dresser un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique ;

De demander à la commission de tenir au moins une séance de consultation dans chacun des cinq secteurs géographiques du territoire de la Communauté et de déposer son rapport final à la Communauté au plus tard le 30 novembre 2015.

CC15-005

BUDGET DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR : Mme Manon Gauthier

APPUYÉ PAR : M. Marc Demers

Il est résolu

De demander au gouvernement du Québec de prévoir à son budget de l'exercice financier 2015-2016

- Des sommes d'au moins 30 millions de dollars pour le programme Rénovation Québec ;
- Des sommes permettant la réalisation annuelle d'un minimum de 3 000 unités de logement AccèsLogis, dont au moins 1 800 unités sur le territoire du Grand Montréal ;
- Le financement du programme AccèsLogis par le biais d'un plan d'investissement de cinq ans ;
- Un financement adéquat de chaque projet AccèsLogis, notamment en rétablissant les coûts de réalisation maximaux admissibles, tels qu'ils avaient été établis en 2012 par le Conseil du trésor, et en les indexant annuellement.

De transmettre la présente résolution au ministre des Finances, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au président du Conseil du trésor et au président-directeur général de la Société d'habitation du Québec.



CC15-006 APPROBATION DE LA PARTIE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2017 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-029 adoptée à sa séance du 22 janvier 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Claude Dauphin

APPUYÉ PAR : M. Aref Salem

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la partie du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de la Société de transport de Montréal spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.

CC15-007 APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-149 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-030 adoptée à sa séance du 22 janvier 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Desrochers

APPUYÉ PAR : M. Gilles Deguire

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la loi sur la Communauté, l'emprunt de cinq cent soixante-dix millions de dollars (570 000 000 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-149 de la Société de transport de Montréal afin de financer la phase IV du programme Réno-Systèmes portant sur le maintien des équipements fixes du réseau de métro.

CC15-008 APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-152 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-052 adoptée à sa séance du 16 février 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Gilles Deguire

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la loi sur la Communauté, l'emprunt de six cent millions de dollars (600 000 000 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-152 de la Société de transport de Montréal afin de financer la cession, par l'Agence métropolitaine de transport, des biens relatifs au prolongement de la ligne 2 sur le territoire de la ville de Laval.



CC15-009 APPROBATION DE LA MODIFICATION DU TERME D'UN EMPRUNT POUR
LE MÉTRO DÉCRÉTÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-121-1 DE LA
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-053
adoptée à sa séance du 16 février 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Desrochers

APPUYÉ PAR : M. Aref Salem

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la loi sur la
Communauté, la modification, décrétée par le règlement numéro
R-121-1 de la Société de transport de Montréal, du terme de l'emprunt
de deux cent cinquante millions de dollars (250 000 000 \$) déjà
approuvé par la résolution numéro CC11-027 pour le financement de la
première phase du programme de réfection des infrastructures du
réseau du métro.

CC15-010 RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA MAJORATION DE LA TAXE SUR
L'ESSENCE POUR 2012 ET 2013

PROPOSÉ PAR : M. Paul Larocque

D'approuver l'état définitif pour les exercices financiers 2012 et 2013 de
la distribution de la majoration de la taxe sur l'essence de 1,5 cent le litre
dédiée au financement du transport en commun sur le territoire de
l'Agence métropolitaine de transport.

*La motion n'est pas appuyée et n'est pas mise aux voix. Le président
convient de reporter ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée
du Conseil.*

CC15-011 NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Jean Martel

Il est résolu de désigner comme membre du conseil d'administration de
l'Agence métropolitaine de transport M. Alain Dépatie, membre du
Conseil issu de la Ville de Longueuil, en remplacement de Mme Caroline
St-Hilaire pour compléter son mandat, conformément à l'article 5 de la
Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.



CC15-012

NOMINATIONS AUX COMMISSIONS ET AU COMITÉ CONSULTATIF
AGRICOLE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-057 adoptée à sa séance du 16 février 2015,

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu de nommer

M. Pierre Charron, membre du Conseil, comme membre de la Commission de l'aménagement en remplacement de Mme Chantal Deschamps et de le désigner pour agir à titre de vice-président de la Commission ;

M. Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel, comme membre de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances en remplacement de Mme Chantal Deschamps et de le désigner pour agir à titre de vice-président de la Commission ;

M. Guillaume Tremblay, maire de la Ville de Mascouche, comme membre de la Commission de l'environnement en remplacement de M. Jean Bouchard ;

Mme Sonia Paulus, mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comme membre de la Commission du logement social en remplacement de M. Pierre Charron ;

M. Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel, comme substitut de M. Pierre Charron au Comité consultatif agricole.

Rapport des présidents de commissions

- M. Boyer, président de la Commission de l'environnement, fait rapport des travaux de la commission concernant le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de même que concernant la consultation publique tenue à l'égard du règlement sur l'assainissement des eaux.
 - Mme Gauthier, au nom de la présidente de la Commission du logement social, Mme Suzanne Dansereau, fait rapport des travaux de la commission à l'égard de l'élaboration du projet de Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable.
 - M. Desrochers, au nom du président de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, M. Albert Beaudry, fait rapport des travaux de la commission à l'égard de la consultation tenue concernant le projet de Plan de développement économique.
 - M. Larocque, président de la Commission du transport, fait rapport des travaux de la commission et de la tenue du forum sur le réseau artériel métropolitain.
-



Documents déposés

- Liste des contrats au 18 février 2015.
- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 6 novembre 2014 et le 22 janvier 2015.
- Résolution numéro CA-150219-1.25 du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil désignant M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville, comme membre du Conseil en remplacement de M. Paul Leduc. (*déposée séance tenante*)

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 30.

Les résolutions numéros CC15-001 à CC14-012 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

Mme Marie Cinq-Mars a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 26 février 2015

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Vincent Marchione Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal	Refus d'Enbridge de procéder aux tests hydrostatiques. <ul style="list-style-type: none">- Dépôt séance tenante d'un dossier sur la biométhanisation.
Mme Lorraine Caron Citoyenne de Saint-Lazare	Position de la Communauté concernant les tests hydrostatiques sur la ligne 9b d'Enbridge <ul style="list-style-type: none">- Dépôt séance tenante d'un dossier intitulé Inversion de la canalisation 9B d'Enbridge : les risques pour notre région.
M. Christian Foisy Citoyen de Saint-Lazare	Plan d'urgence concernant la ligne 9b d'Enbridge.
M. Maxime Baril Citoyen de Longueuil	Plan d'urgence concernant l'approvisionnement en eau en cas de déversement des oléoducs.
M. Georges Karpát Citoyen de Montréal	Sécurité des oléoducs.
M. Réal Bergeron Collectif en environnement de Mercier-Est	Position de la Communauté concernant les tests hydrostatiques sur la ligne 9b d'Enbridge
M. Jean Léger Citoyens et citoyennes contre les sables bitumineux des Basses-Laurentides	Position de la Communauté sur le projet Énergie Est de TransCanada.
Mme Nathalie Berthelemy Citoyenne	Transparence quant aux substances qui circuleront dans l'oléoduc 9B d'Enbridge.
M. Luc Falardeau Citoyen	Projets d'amélioration du Port de Montréal.
M. Bruce Walker, STOP	L'assainissement de l'air.



NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Donald Farmer
Citoyen

Tests hydrostatiques de l'oléoduc 9B d'Enbridge.

Mme Monique Hains
Alerte pétrole Rive-Sud

Conséquences climatiques de l'inversion du flux
de l'oléoduc 9B d'Enbridge.